



**Syndicat National FORCE OUVRIERE des Lycées et Collèges**  
Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle  
Confédération Générale du Travail – Force Ouvrière  
**6-8, rue Gaston Lauriau, 93513 Montreuil Cedex**  
**01 56 93 22 44 – snfolc.national@fo-fnefcfp.fr**

*Montreuil, le 2 février 2023*

Madame Sylvie Retailleau  
Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche  
21 rue Descartes - 75231 PARIS CEDEX 05

Monsieur Pap Ndiaye  
Ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse  
110 rue de Grenelle - 75357 PARIS SP 07

**Objet** : Préavis de grève pour le retrait du projet de réforme CPGE-ECG

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par l'article L 114-2 du code général de la Fonction publique, je vous informe que dans le cadre du préavis de grève déposé par la FNEC FP-FO du 6 mars au 30 avril 2023 inclus, le SNFOLC dépose un préavis de grève à l'intention des personnels des classes préparatoires à partir du 15 mars en lien avec la réunion du COPIL prévue le 16 mars.

Le projet de réforme des CPGE-ECG est refusé par la totalité des professeurs concernés et constitue aux yeux de tous les professeurs en général une nouvelle remise en cause des classes préparatoires.

Nous vous demandons de recevoir une délégation des organisations syndicales et des personnels qui se regrouperont devant le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, le 16 mars à partir de 10h30.

Ce préavis couvre les différentes catégories de personnels de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche qui seraient amenées à décider la grève pour :

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma parfaite considération.

Edith Bouratchik, Secrétaire générale du SNFOLC